

M LEBERQUIER Olivier  
Délégué Syndical C.G.T FRALIB

Gémenos le 17/04/2013

M AFFAGARD Gérard  
Délégué Syndical C.F.E./C.G.C FRALIB

M CAZORLA Gérard  
Secrétaire du Comité d'Entreprise FRALIB C.G.T

500 Avenue du Pic de Bertagne  
ZA de la Plaine de Joucques  
13420 Gémenos

A

Monsieur François HOLLANDE  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55 Rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Nous vous rappelons notre courrier du 8 février 2013 qui est resté sans réponse de votre part, ce que nous regrettons vivement du fait que vous avez rencontré à plusieurs reprises les salariés de FRALIB.

Regrets d'autant plus forts que les engagements sont suffisamment nombreux, y compris de la part de membres du gouvernement et de votre majorité parlementaire qui s'affirment solidaires de nos combats.

Pour notre part, nous refusons d'envisager qu'UNILEVER soit exonéré de ses responsabilités écrasantes. Le groupe a les moyens de les assumer, il suffit de lire la presse économique pour les mesurer.

Le jugement du 28 février de la Cour d'Appel d'Aix en Provence confirme la justesse de notre combat et de nos arguments. Le groupe UNILEVER persiste dans ses dénis continuels de justice en refusant une nouvelle fois l'application de la décision de la justice française qui lui est précisément et entièrement défavorable.

De plus, le Groupe exerce un véritable chantage sur les salariés en les menaçant de les priver de tout revenu fin avril.

L'attitude jusqu'au-boutiste du Groupe UNILEVER doit cesser immédiatement.

En août 2012, Paul POLMAN, le PDG d'Unilever Monde, dans son interview au Figaro, tente de vous dicter la politique économique de la France.

Aujourd'hui, depuis le 28 février FRALIB et donc UNILEVER refuse d'appliquer la décision de Justice annulant le 3<sup>ème</sup> PSE. Jusqu'où Unilever peut-il défier l'Etat Français et ses institutions ?

Nous avons rencontré votre Conseiller Social le 12 janvier dernier en Préfecture des Bouches du Rhône qui nous a indiqué que vous interviendrez dans notre dossier en temps opportun.

Le moment est venu : ne pas le faire serait perçu comme une caution aux diverses opérations, manœuvres et blocages du groupe UNILEVER.

Nous attendons, Monsieur le Président de la République, la concrétisation de vos engagements et la mobilisation des moyens nécessaires pour imposer l'ouverture de véritables négociations au groupe UNILEVER dans la perspective de la mise en œuvre de notre projet alternatif. Cela contribuera au redressement productif de notre Pays.


Dans l'attente d'une rencontre avec vous et une intervention de votre part dans notre dossier,

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

M AFFAGARD Gérard



M LEBERQUIER Olivier



M CAZORLA Gérard

